
De : jlchabanas

Envoyé : mercredi 13 septembre 2017 09:11

À : enquete-publique

Objet : Enquête publique relative à la concession de la plage artificielle de La Tortue

Bonjour Monsieur,

L'Association de Boulouris pour la Qualité de la Vie (ABQV) est très soucieuse du cadre de vie des habitants de Boulouris.

Nous sommes donc très attentifs à la future concession comme nous l'étions avec l'ancienne.

Notre objectif est que la plage de la Tortue soit un lieu agréable et attractif mais sans que la tranquillité des riverains soit compromise.

Nous ne manquerons donc pas de vous rencontrer pour vous faire part de nos remarques et suggestions sur le dossier.

Mais dès maintenant, j'ai deux questions dont les réponses pourront nous aider dans notre démarche:

1) Que faut-il entendre par "restauration rapide" pour les lots 1 et 2 ?

Les restaurants "La Tortue", et le "Palladio" à une moindre mesure, servaient des plats de qualité dans une carte complète et à des prix plus ou moins abordables. Nous n'aimerions pas que cela soit remplacé par des "baraques à frites" ou autre "Food trucks".

2) Après avoir obtenu la concession, la ville de Saint-Raphaël devra-t-elle passer par une consultation pour choisir un délégataire ?

Si tel est le cas devra-t-elle attendre le 1er janvier pour lancer la consultation ? (le délai risque alors d'être court pour une ouverture en avril)

Vous remerciant par avance de bien vouloir nous donner ces compléments d'informations, recevez, Monsieur, nos sincères salutations.

Jean-Louis CHABANAS , commission Urbanisme de l'ABQV